

BULLETIN DE PARTICIPATION

Oui, je souhaite participer
au "Concours des Illuminations de Noël 2021"
Préférez l'inscription en ligne sur le site www.ville-agde.fr
Envoi de 3 photos max sur protocole@ville-agde.fr
à partir du 1^{er} décembre (3Mo max par photo)

NOM :

PRÉNOM :

COMMERCE, ENTREPRISE :

TEL FIXE :

TEL PORTABLE :

EMAIL :

ADRESSE :

N°

RUE

ÉTAGE

RÉSIDENCE

Agde Le Cap d'Agde

Le Grau d'Agde La Tamarissière

LIEU CONCERNÉ (visible depuis la rue ou les quais) :

Balcon Jardin Fenêtre

Façade Vitrine

Bateau : nom :

Adresse quai :

Nom du bassin :

n° de ponton : n° d'emplacement :

J'autorise la prise de vue et la publication des lieux
y compris sur google maps

Bulletin à retourner ou à déposer
en Mairie Mirabel, ou Mairies annexes, ou Offices de
Tourisme (Agde et Cap d'Agde), ou Sodéal
ou inscriptions en ligne www.ville-agde.fr
avant le **15 décembre 2021**.

HÔTEL DE VILLE
Concours d'Illuminations Noël 2021
CS 20 007
34306 AGDE CEDEX

Création et dessins : Laurent Gheysens • Direction de la Communication de la Ville d'Agde
• Ne pas jeter sur la voie publique • 12/2021

CONCOURS D'ILLUMINATIONS NOËL 2021

AGDE • LE CAP D'AGDE • LE GRAU D'AGDE • LA TAMARISSIERE
Particuliers • Commerçants • Artisans • Plaisanciers

10^{ème} édition

**INSCRIPTIONS
JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE**



Renseignements & inscriptions
www.ville-agde.fr
04 67 94 63 08 - 04 67 01 04 04

CAP D'AGDE
MEDITERRANÉE

Sodéal

agde
Archipel de vie

CONCOURS D'ILLUMINATIONS DE NOEL 2021

AGDE ● LE CAP D'AGDE ● LE GRAU D'AGDE ● LA TAMARISSIERE

POURQUOI ?

Il s'agit de participer à l'embellissement d'Agde, à l'occasion des fêtes de fin d'année. A côté des illuminations installées par la Ville dans les rues et les quartiers, l'idée est de permettre à chacun d'imaginer un décor sur la thématique de la féerie de Noël.

POUR QUI ?

Ce concours s'adresse aussi bien aux habitants qu'aux commerçants, artisans, entreprises, restaurateurs et plaisanciers... de la commune d'Agde, qui sont invités à décorer leurs jardins, fenêtres, balcons, façades, cours, vitrines, bateaux... Seul impératif : **les décorations doivent être allumées et visibles depuis la rue ou les quais, pour les bateaux.**

LE CALENDRIER

Inscriptions papier ou web :
Jusqu'au mercredi
15 décembre 2021

Remise des Prix

Le mardi **18 janvier 2022**
à **18h30**
Moulin des Évêques,
Avenue du 8 Mai 1945, Agde

SE RENSEIGNER ?

En Mairie d'Agde
Tél. 04 67 94 63 08

Au service Animation
04 99 12 24 10

**A l'Office de Tourisme
Cap d'Agde
Méditerranée**
Tél. 04 67 01 04 04

VOUS INSCRIRE... ?



SUR LE WEB à partir du 1^{er} décembre
Sur www.ville-agde.fr



EN VERSION PAPIER à partir du 15 novembre
Il suffit de remplir le bulletin d'inscription au dos et de le retourner à l'adresse indiquée.

A compter du 1^{er} décembre, vous pourrez envoyer 3 photos maximum en «.jpg» (n'exédant pas 3Mo chacune) comportant votre **Nom & Prénom** dans le nom du fichier sur protocole@ville-agde.fr

Un jury, présidé par des Conseillers Municipaux, se rendra sur les lieux **entre le 18 décembre et le 3 janvier**, puis délibérera pour désigner les gagnants. Il portera une attention particulière à l'originalité, à la mise en valeur des lieux, à la visibilité extérieure, à l'esthétisme de la création, au respect du thème féerique, ainsi qu'à la notion de développement durable. Pensez donc à utiliser des éclairages "led" plutôt qu'incandescents. Le règlement complet est disponible sur le site de la Ville ou au service Protocole en Mairie d'Agde.

Les plus belles illuminations seront récompensées... Les personnes non présentes devront retirer leur lot **avant le 4 février 2022.**

